Football. — Les cestistes Roncquois recevront ce dimanche à 14 h. au terrain municipal, l'U.S. Pérenchies.

Pérenchies possède cette année une belle équipe, son excellent classement en championnat et ses résultats dénotent le bon rendement de son team. C'est d'ailleurs la seule formation qui a battu Roncq en championnat par le score sévère de 6 à 2.

De leur côté, les Roncquois qui tiennent la tête du championnat et entendent y rester, donneront toute la mesure de leurs moyens pour prendre une revanche éclatante attendue par leurs nombreux supporters, et qui ferait particulièrement plaisir à leur actif Président d'honneur, M. Emmanuel Laurent.

Etat Civil. — Naissances. — Michel Devos, rue Henri-Barbusse, 159 ; Reine Cosyn, rue de la Montagne, 29 ; Véra Delanghe, rue du Tilleul, 4.

Publications. — Théophile Keignaert, rattacheur, et Odette Meyfroid, soigneuse à Neuville-en-Ferrain ; Lucien Descamps, tourneur en fer, à Halluin, et Laure Denève, couturière.

Décès. — Henri Vincent, 61 ans, rue Henri-Barbusse, 76.

CEINTURES MEDICALES

Nombreux sont les cas où le port d'une ceinture appropriée est indispensable au bon fonctionnement des organes.

LA MAISON D'ORTHOPEDIE ET DE PROTHÈSE
L. LEUWERS
59-61, r. de Tournai, TOURCOING
(Téléphone 5.61)

peut assurer l'exécution scrupuleuse des ordonnances médicales et exécuter sur mesures les ceintures pour leus les cas de :
PTOSE GASTRIQUE
PTOSE RENALE
OBESITE, EVENTRATION
APRES OPERATION etc...

SANGLES
ET CORSETS SULVA
SANGLES WICKHAM
EN MAINS CROISÉES
CEINTURE PROPTOSA
SANGLES RADIO, etc...

FABRICATION
REPARATIONS RAPIDES

Cabinet ouvert tous les jours sauf le Dimanche

3513

MOUVAUX

La Journée du Dimanche

Hôtel de Ville : Permanence de 9 à 11 h. pour l'état civil.

Commissariat de Police : Permanence à la nouvelle mairie, de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Pharmaciens de garde : MM. Buttieux, rue de Roubaix, 3 et Genel à Tourcoing.

CREATION D'UNE ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R.

L'Amicale des Sous-officiers et gradés de réserve fait connaître à ses membres de Mouveaux et environs, que l'autorité militaire vient d'autoriser la création d'une école de perfectionnement à Mouveaux. [illegible]

Cette nouvelle était attendue avec impatience, par tous les gradés qui avaient répondu à l'appel de l'Amicale. La première séance d'instruction aura lieu le mercredi 18 janvier, à 19 h. 15, dans une salle de la nouvelle mairie (entrée par la rue Galliéni).

Les gradés qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion pourront le faire avant la séance, ou au siège de l'Amicale, café des «Trois Suisses», rue de Roubaix, où tous renseignements leur seront fournis. Se munir du livret militaire.

Aux Chômeurs. — Contrôle des chômeurs complets mardi 17 janvier, de 10 à 10 h. 30, à l'Hospice.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Thérèse Guilbert, rue Mac-Mahon, 119 bis.

FABRIQUE DE SIÈGES
J. PONTIGNIE (Tél. 213.65)
Face Octroi de l'Epeule — CROIX —
VENTE DIRECTE
Prix de gros au détail

3514

LINSELLES

Aux commerçants étrangers. — Les étrangers exerçant une profession commerciale sont priés de se présenter à la mairie, munis de leur carte d'identité, de la déclaration d'immatriculation au registre du commerce et d'une photographie, afin de souscrire une demande de carte de commerçant, conformément au décret du 12 novembre 1938.

Caisse d'Epargne. — Aujourd'hui dimanche, séance de 10 à 11 h. 30 à la mairie.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Joslane Castelein, rue Pasteur.

Décès : Laure Marie Delrue, épouse Loucq, 69 ans, rue Castelnau.

CONTRE LE VOL assurez votre vélo. LOISEAU
48, rue de la Gare - Roubaix - Tél. 344.87.
4016

LILLE

UN DES CONCIERGES DE L'HOPITAL SAINT-SAUVEUR EST DÉCÉDÉ SUBITEMENT

M. Paul Royer, 69 ans, concierge à l'Hôpital Saint-Sauveur, du côté de la rue des Moulins-de-Garance, qui avait été intoxiqué, ainsi que sa femme, par suite d'une fuite survenue à un tuyau de gaz d'éclairage, le 21 décembre 1938, est décédé hier matin, à 8 h., à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Le procureur de la République a été avisé par procès-verbal d'enquête. Il y aura lieu de déterminer si la mort de M. Roger est due aux conséquences de l'intoxication du 21 décembre.

PETITES NOUVELLES

Entre camions. — Deux camions sont entrés en collision vendredi après-midi, place Strasbourg. Le premier était conduit par M. Georges Delmarquette, demeurant 64, boulevard d'Armentières, à **Roubaix** ; le second par M. Paul Vaillant, domicilié 60, rue des Stations, à Lille. Dégâts matériels.

Une enquête est effectuée par M. Lebas, commissaire du 5e arrondissement.

Suicide. — M. Frédéric Desec, âgé de 48 ans, demeurant 7, rue d'Arcole, à Lille, s'est pendu hier soir dans la cage d'escalier de sa maison, entre le second et le troisième étage. On ignore les raisons qui l'ont poussé à cette détermination. Un docteur est venu constater le décès.

Une enquête est ouverte.

DANS LA RÉGION

Une grève d'écoliers à Flêtre

Pour protester contre la suppression de l'éclairage dans les classes

Une nouvelle assez inattendue nous parvenait hier : les écoliers de Flêtre avaient fait grève vendredi après-midi ; ils avaient circulé dans les rues du village en criant : « Vive la grève », « Pas de lumière pas d'école ».

Le garde champêtre, rencontrant les enfants leur demanda ce que signifiait cette manifestation et tout amusés, les protestataires lui répondirent : « C'est la grève Jérôme ».

Que s'était-il donc passé à Flêtre qui puisse provoquer une grève scolaire ? Une enquête sur place nous a permis de connaître les causes de cet incident peu banal.

Un conflit met aux prises, depuis quelque temps déjà, M. Jérémie Ricour, Maire et M. Norbert Noé, Directeur de l'école des garçons.

Une suppression d'éclairage gratuit

Les locaux scolaires et l'habitation du Directeur d'Ecole, Secrétaire de Mairie, furent, au moment de l'électrification du village desservis. La commune, qui avait signé la police, payait la consommation.

Un nouveau Directeur d'école arriva quelques années plus tard ; il n'assura plus le secrétariat de la Mairie, mais il continua de bénéficier de l'éclairage.

M. Norbert Noé fut nommé à Flêtre en 1935, rien ne fut changé tout d'abord mais, en raison de l'effectif de 60 élèves, M. Noé demanda et obtint un adjoint. C'est depuis ce moment-là, nous assure-t-on, que les rapports cordiaux qui existaient entre le Maire et l'instituteur se modifièrent.

Le Conseil Municipal, jugeant en décembre 1937, que la consommation d'électricité était trop forte dans les habitations et locaux scolaires fit installer des compteurs spéciaux : un pour le logement du Directeur de l'Ecole des garçons ; un second pour la Directrice de l'école des filles et un troisième pour les locaux scolaires des deux écoles.

Par la suite, le supplément facultatif qui était accordé jusqu'alors par la commune à M. Noé fut supprimé.

Plus de courant pour l'école des garçons

Enfin, estimant encore que la consommation d'électricité était trop forte dans les locaux scolaires, M. Ricour fit couper le courant à l'école des garçons en novembre dernier, laissant la lumière à l'école des filles.

M. Noé ne put à ce moment, continuer l'étude qui dure jusqu'à 17 h. 30 et les cours d'adultes qui commencent à 18 h. 30.

Des parents d'élèves adressèrent, le 10 décembre dernier, une lettre de protestation au Conseil Municipal. Le 18, le Conseil Municipal était réuni. 10 conseillers sur 11 approuvèrent la décision du Maire.

L'Inspection Académique fut avisée de la situation et fit procéder à une enquête, mais aucune solution n'intervint.

C'est pourquoi, les élèves décidèrent de faire grève.

M. Noé les trouva rassemblés vendredi, à 13 h., près de la porte de l'école, il donna le coup de sifflet habituel pour la rentrée, mais les enfants signifièrent leur intention et s'en allèrent protester dans les rues.

Samedi matin, les enfants se présentèrent pour la plupart, et prirent leur place en classe ; une quinzaine manquaient à l'appel.

L'affaire en est là... rétablira-t-on le courant ? c'est la question qu'on se pose à Flêtre.

RÉUNION DE LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

La Commission Historique du Nord se réunira lundi 23 janvier à 16 h. 30 à la Préfecture du Nord. Ordre du jour de la séance : Rapport du Trésorier ; M. André Lequeux : a) « A propos de trouvailles archéologiques récentes dans l'Avesnois » ; b) « Itinéraire du sieur Phalempin, réquisitionnaire, parti de chez ses parents, le 24 août 1794 ».

UNE JEUNE FILLE convoquée devant le Conseil de Révision

Pour éviter cette mésaventure, une habitante de Watten devra faire rendre un jugement par le tribunal de Dunkerque

La gentille petite localité de Watten, riche en histoire de tout genre, ne possédait pas encore celle d'une jeune fille devant passer le conseil de révision. C'est pourtant le cas qui se présente cette année.

En effet, sur les tableaux de recrutement de la classe 1939 figure un conscrit Brogniart Francine-Jeanne-Suzanne, né le 30 mars 1919 à Watten, du sexe masculin, qui a été inscrit d'office.

Ce jeune homme fit l'objet de recherches en vue de son inscription et l'administration municipale apprit qu'il demeurait avec ses parents M. et Mme Brogniart-Vannell, cultivateurs, Plateau des Bruyères, à Longuenesse (Pas-de-Calais) et que c'était une jeune fille.

L'intéressée fut, en vertu de la loi sur le recrutement, inscrite d'office sur les tableaux de recensement et avertie qu'il lui appartient d'adresser au Président du Tribunal Civil de Dunkerque une demande de rectification de l'acte de l'état civil erroné, ce qu'elle va faire sans délai.

Il est très probable qu'un jugement sera rapidement rendu, il sera aussitôt notifié ce qui dispensera la demoiselle de comparaître devant le Conseil de révision.

La charmante jeune fille qu'est Mlle Brogniart ne s'émeut pas, outre mesure, de cet état de choses, non plus que ses parents du reste.

Quant à l'erreur matérielle qui est à la base de l'affaire, provient-elle d'une déclaration ou d'une inscription erronée ? Nul ne pourrait le dire.

M. LÉON JOUHAUX VIENDRA A LILLE LE 22 JANVIER

Le Secrétariat de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, qui a reçu confirmation de cette nouvelle dans la journée d'hier, nous communique :

« Le secrétaire général de la C. G. T. vient dans le chef-lieu du département du Nord inaugurer une série de conférences qui s'étendra sur l'ensemble du pays et dans les principales villes.

» Cette série de conférences porte sur le redressement du pays par l'application du plan de la C. G. T.

» Dans la conférence de Lille, M. Jouhaux exposera le plan confédéral et dira comment il est possible de redresser l'économie générale du pays en appliquant les mesures que ce plan contient.

» Sont conviés à cette importante réunion d'information tous les cadres syndicaux du département du **Nord** et du **Pas-de-Calais**. Cela veut dire que plus d'un millier d'auditeurs entendront l'exposé du secrétaire confédéral.

» A la suite de cet exposé et dans les semaines qui suivront, les militants ainsi informés et possédant les éléments de vulgarisation, entreprendront, sous les auspices de l'Union Départementale, une campagne de propagande systématique en faveur du plan de redressement de la Confédération Générale du Travail.

» La conférence dont il s'agit aura lieu le 22 janvier. Elle commencera exactement à 10 h. 30, pour se terminer à midi trente. »

Le Réveil Illustré
Le Magazine le meilleur marché
Paraît tous les mercredis 0,50

LES RICHESSES DE TOURNAI

La Ville de Tournai, que son service de tourisme admirablement organisé et outillé a mise au premier rang des centres touristiques belges, possède un patrimoine archéologique, artistique et historique incomparable, se répartissant en quatre catégories de monuments architecturaux : **les édifices militaires, les édifices religieux, les édifices publics et civils et les maisons particulières.** Citons notamment dans l'ordre ci-dessous : le Pont des Trous, pont fortifié défendu sur chaque rive par une solide tour ; la Tour Marvis et les Tours St-Jean, témoins des fortifications construites en 1277 ; la Tour Henri VIII, énorme fortification circulaire qui faisait partie des fortifications érigées par le Roi d'Angleterre après la prise de la ville en 1513 ; **la Cathédrale Notre-Dame, aux cinq clochers**, rangée parmi les monuments d'architecture religieuse les plus beaux de l'Europe ; l'Eglise St-Quentin, datant du XIIe siècle ; l'Eglise St-Piat, l'un des plus beaux édifices romans du pays ; l'Eglise St-Jacques, du XIIIe siècle ; l'Eglise Sainte-Marie-Madeleine, commencée en 1241, de style gothique ; l'Eglise St-Nicolas, romane dans quelques-unes de ses parties ; l'Eglise St-Brice, du XIIIe siècle ; l'Hôtel de Ville, quartier abbatial de l'Abbaye St-Martin désaffectée à la Révolution française.

Parmi les monuments civils figure en premier lieu évidemment le Beffroi, symbole des libertés. Il fut construit vraisemblablement vers 1200, suite logique de l'octroi d'une charte de 1187 par laquelle Philippe Auguste donna le « droit de cloche » aux Tournaisiens. Agrandi un siècle plus tard, il fut incendié en 1391. Il subit par la suite diverses restaurations dont la plus importante date du milieu du siècle dernier.

La Halle aux draps dont le bâtiment original fut construit à peu près à la même époque que le beffroi fut ruiné en 1606 et reconstruite aussitôt. Elle connut ensuite toutes sortes de vicissitudes, servant de caserne, de temple, de musée, de salle de comédie, et de nouveau s'effondra en 1881. Elle fut reconstruite, telle qu'on la voit encore actuellement.

Mais à côté de ces trésors monumentaux, Tournai possède une richesse moins connue : ses maisons particulières dont plus de 2.500 des XVII et XVIIIe siècles avec leurs façades caractéristiques, disséminées dans la ville, où le promeneur les découvre avec surprise et émerveillement.

Les deux plus caractéristiques des habitations tournaisiennes sont sans contredit les « maisons romanes » de la rue Basse St-Brice, qui représentent les spécimens les plus complets et les mieux conservés de l'architecture privée du XIIe siècle que possède l'Europe septentrionale.

A côté de ces monuments et édifices remarquables, vestiges d'un passé de gloire, la Ville de Tournai s'est constitué d'autres richesses qui attirent dans ses murs chaque année de nombreux visiteurs et forcent l'admiration des touristes avertis. Nous voulons parler de ses Musées : **Musée des Beaux Arts, Musée d'Antiquités et d'Arts Décoratifs, Musée de Folklore, Musée Militaire et Musée d'Histoire Naturelle.**

LES MAISONS ROMANES. (Ph. Egalité)

DERNIÈRE HEURE

LES CONVERSATIONS DE ROME N'ONT RIEN RÉSOLU

Les revendications à l'égard de la France n'ont pas encore été posées officiellement et le Duce qui attend la victoire de Franco n'a montré aucun empressement à se prêter à des négociations concernant l'Espagne

Paris, 14. — Les conversations de Rome n'ont apporté aucun élément nouveau. Non seulement les problèmes tel que celui de l'Espagne qui devaient former le thème essentiel des entretiens demeurent entiers, mais les échanges de vues du Palais de Venise n'ont fourni aucun éclaircissement sur les desseins profonds du chef du gouvernement italien.

Telle est l'impression que l'on recueille ce soir dans les milieux diplomatiques français après le départ de M. Neville Chamberlain de Rome.

Dans les mêmes milieux on relève avec satisfaction le fait que les ministres britanniques ont intégralement maintenu la position arrêtée d'un commun accord avec leurs collègues français lors de leur passage à Paris. Les entretiens de Rome furent donc ce que l'on avait prévu à Paris.

Les renseignements parvenus à Paris sur les conversations indiquent d'ailleurs qu'en présence de l'étroite communauté de vues entre Londres et Paris et que les ministres britanniques n'ont pas manqué de souligner au Palais de Venise, le chef du gouvernement italien non seulement s'est abstenu de demander à ses interlocuteurs d'intervenir en arbitre ou en médiateur dans le problème des relations franco-italiennes, mais encore n'a formulé au cours des entretiens aucune revendication à l'égard de la France. Il est donc un fait, qu'exprimées pour la première fois le 3 novembre lors des manifestations de Montecitorio, les revendications italiennes n'ont jusqu'à présent reçu encore aucune forme concrète sur le plan diplomatique.

Quant au problème de l'Espagne, on indique que M. Mussolini, a fait part aux ministres britanniques de sa ferme conviction que la victoire du général Franco ne saurait tarder. Aussi, croit-on, savoir qu'il n'a manifesté aucun empressement à se prêter, pour le moment, à des négociations sur ce problème, sans doute dans l'espoir que le succès des nationalistes lui assurerait une position meilleure pour négocier.

Les informations reçues à Paris indiquent, en outre, que contrairement à certaines informations, le chef du fascisme n'a, à aucun moment, manifesté l'intention de maintenir ses troupes en Espagne après la fin des hostilités. Il a donné au contraire, l'assurance à ses hôtes qu'il respectera les accords anglo-italiens, assurance, qui implique, d'ailleurs, le retrait total des troupes italiennes après la fin de la guerre civile.

Les entretiens de Rome se sont déroulés, souligne-t-on, sur un ton cordial, et ne furent marqués par aucun incident ni aucune froideur. Le chef du gouvernement italien, a exposé son point de vue sur un ton calme et pondéré et il a affirmé son désir sincère de maintenir la paix.

« Le maintien de la paix » est le seul point sur lequel l'accord des deux parties est apparu

Cité du Vatican, 14. — L' « Osservatore Romano » commente les résultats des entretiens italo-britanniques de Rome à la lumière du communiqué final :

« Le communiqué se borne, écrit-il, à parler d' « échange d'idées » ? Actuellement donc aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les grands problèmes du moment : la nécessité d'un examen ultérieur aurait été rendue évidente étant donné la gravité de ces problèmes.

Ce que l'on tient à mettre en relief, c'est que cet échange d'idées a été empreint de cordialité, mais il est impossible d'ajouter quoi que ce soit pour ce qui est de la concorde ou de la discordance à propos de ces grands problèmes à l'égard desquels peut-être les deux parties n'ont pas encore pris une décision définitive. Celles-ci toutefois se sont trouvées d'accord sur un point principal : manifester la volonté unanime de « poursuivre une politique qui vise efficacement au maintien de la paix. » C'est là la seule proposition où se manifeste publiquement la coïncidence de la politique des deux puissances.

Le fait de vouloir « efficacement atteindre ce but exclut implicitement toute solution basée sur la force pour les différends qui maintiennent actuellement à l'état aigu la tension en Méditerranée. »

QUELLE SERA L'ATTITUDE D'HITLER DANS SON DISCOURS DE JANVIER ?

Berlin, 14. — L'ambassadeur du Reich à Rome, M. Von Mackensen, que le Comte Ciano a mis au courant minutieusement des entretiens entre le Duce et M. Chamberlain est attendu à Berlin la semaine prochaine où il doit exposer les détails complémentaires et explicatifs.

Les milieux politiques qui prétendent n'avoir jamais attendu rien de sensationnel des entretiens de Rome pensent en revanche qu'un jeu sérieux ne commencera qu'avec les négociations directes entre la France et l'Italie et que des surprises n'en sont pas exclues.

Le Comte Ciano aurait fait connaître à M. Chamberlain que l'Italie était toujours prête à ces négociations, mais sous des conditions qualifiées par M. Mussolini comme instantes et en première ligne la cessation de toute manifestation hostile en Tunisie à l'égard des Italiens habitant le protectorat et des maisons italiennes ayant des succursales.

On estime que les négociations entre la France et l'Italie paraissent devoir être le problème capital de l'année 1939 et qu'il dépassera en importance tous les autres problèmes y compris ceux de l'Europe du Sud-Est.

En conséquence, on considère comme possible que le Chancelier Hitler aborde la question en détail dans le discours qu'il prononcera au Reichstag le 30 Janvier.

Le voyage de retour de M. Chamberlain

A Turin, le Premier a été salué par les autorités locales et a été l'objet d'ovations de la population

Turin, 14 — M. Chamberlain, qui voyage à bord d'un train spécial, est arrivé à Turin à 21 h., où le préfet, M. Tiengo, l'a salué au nom du gouvernement. Une foule nombreuse s'était massée devant la gare de Porta-Nuova. Des détachements de forces armées rendaient les honneurs à l'intérieur de la gare où se trouvaient également les autres autorités de la province ainsi que la colonie anglaise, qui avait à sa tête un consul britannique, M. Tottenham Smith. Les hymnes nationaux des deux pays ont retenti à l'arrivée du train.

Le Premier Britannique est descendu sur le quai, où le préfet lui a présenté les principales personnalités civiles et militaires, puis il a passé les troupes en revue. Enfin, M. Chamberlain a pris congé des personnalités présentes pendant que la musique entonnait le « God save the King », chanté en chœur par les membres de la colonie.

Tandis que le train s'ébranlait, se dirigeant vers la France le Premier Britannique répondait en souriant aux manifestations dont il était l'objet.

LE HAUT-COMMISSAIRE FRANÇAIS AU LIBAN A REÇU LE PATRIARCHE MARONITE Mgr ANTOINE ARIDA

Beyrouth, 14. — Continuant la tradition séculaire d'étroite amitié entre la France et le Liban, le patriarche Maronite Mgr Antoine Arida a fait, aujourd'hui, une visite solennelle de bienvenue au haut commissaire du gouvernement de la République, M. Gabriel Puaux.

L'escorte de hauts fonctionnaires de membres du corps épiscopal accompagnant le chef de l'église Maronite est arrivée, ce matin, à la résidence du haut commissaire où les honneurs militaires ont été rendus au patriarche.

Au cours de la réception, empreinte de cordialité, le haut commissaire a réaffirmé à Mgr Arida que les liens qui unissent la France et le Liban sont indissolubles.

Le patriarche a dit de son côté sa gratitude sincère pour les sentiments exprimés par le haut commissaire lors de son arrivée à Beyrouth.

A L'OFFICIEL MARITIME

Le nombre des admissions à l'école navale en 1939 est fixé à 115. Le nombre des admissions à l'école des élèves ingénieurs mécaniciens, en 1939, est fixé à 30. La moitié des places sera réservée, sans concours à des ingénieurs des Arts et Métiers. L'autre moitié étant mise au concours.

Les places qui n'auraient pu, faute de candidats, être attribuées sans concours s'ajouteraient à celles mises au concours.

LES DÉCRETS RELEVANT LES INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES

Paris, 14. — Le Journal Officiel publie ce matin.

Présidence du Conseil. — Un décret portant relèvement de l'indemnité compensatrice accordée aux fonctionnaires en service dans les départements du Haut-Rhin du Bas-Rhin et de la Moselle.

Finances. — Décret relatif à l'amélioration de la situation des fonctionnaires et agents de l'état en activité et en retraite.

Décret portant majoration de l'indemnité spéciale temporaire, de l'indemnité de résidence, des indemnités pour charges militaires et des indemnités pour charges de familles allouées aux fonctionnaires, employés et agents civils et militaires de l'Etat.

Décret portant majoration de l'indemnité spéciale temporaire aux retraités de l'Etat (Loi du 14 Avril 1924).

Décret portant maoration de l'indemnité spéciale temporaire aux bénéficiaires des pensions de la Loi du 21 Mars 1928.

Décret portant fixation des conditions d'attribution de l'indemnité spéciale temporaire aux retraités titulaires de plusieurs pensions concédées en application de régimes de retraites différents.

Par décret, la mission des présidents et membres des comités de contrôle financier en fonction au 31 Décembre 1938 est prorogée jusqu'au 31 Décembre 1939.

EN BELGIQUE

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Soustraction frauduleuse. — Coisne Julien, né à Lille en 1908, journalier, sans domicile ni résidence en Belgique est accusé d'avoir frauduleusement soustrait pendant la nuit du 5 au 6 avril 1938 à l'aide d'effraction, 8 batons de chocolat et 4 paquets de tabac au préjudice de Voiturier Julienne ainsi que 3 bouteilles de vin et 2 bouteilles de bière au préjudice de Hanin Henri. Un mois de prison par défaut.

Lyphaat Léon né à **Roubaix** en 1921, sujet belge domicilié à **Mouscron** est condamné également par défaut à un mois de prison pour avoir frauduleusement soustrait une somme de 1700 fr. français au préjudice de M. Gilmes Louis.

Vols. — Parent Julienne, épouse Daye Emile, serveuse à Tournai a soustrait un imperméable appartenant à Minne Fernand et un coussin au préjudice de Cornu J.-B. Un mois de prison et 182 fr. d'amende.

Recel. — Pour avoir ramassé dans un café un porte-monnaie contenant 69 fr. appartenant à Van Huffel Joseph, Brenswyck Hector, de Neder-Benome est condamné à 210 fr. d'amende.

Vol d'une somme d'argent. — Recq Julien, ouvrier agricole à **Rumillies** a frauduleusement soustrait une somme de 180 fr. au préjudice de Lixon Madeleine. Un mois de prison avec sursis.

Falsification de lait. — Une amende de 350 fr. est infligée à Vandesype Denis, de Blévenet, pour avoir falsifié son lait par addition de 30% d'eau.

Acquittement. — Bachy Achille, marinier à **Bernissart** avait été condamné par défaut à 2 mois de prison et 182 fr. d'amende pour soustraction frauduleuse d'une somme de 275 fr. Il fait opposition au jugement. Après avoir entendu ses explications, le Tribunal prononce son acquittement.

Collision. — Vers 12 h. 15, une collision s'est produite haut de la rue du Pont, entre deux autos respectivement négociant à **Warchin** et M. Dauchois André, industriel à Lille. Dégâts matériels importants aux deux véhicules.

Pas d'accident de personnes à déplorer.

Un ouvrier blessé en gare. — Un ouvrier, demeurant à **Velaines**, M. Oscar Lambert, travaillant comme forgeron dans un atelier du dépôt de la station, a reçu sur la tête un cric tombé d'une hauteur de trois mètres. Après avoir reçu des soins sur place, le blessé a été transporté à l'Hôpital Civil. Ses jours ne sont pas en danger.

Acte de probité. — M. Léon Pipart, ouvrier bourrelier, 34 ans, demeurant rue des Ingers, 37, a trouvé dans la salle d'attente de la gare d'Herseaux un portefeuille contenant une somme de 650 fr., qu'il s'est empressé de remettre au chef de gare. Le portefeuille a été réclamé par son propriétaire.

MENIN

QU'EST DEVENU L'EMPLOYE INDELICAT

Un employé de la firme de couleurs chimiques Capelle Frères, rue de Courtrai, M. A. Ketels, 22 ans, demeurant à **Gheluwe**, avait la confiance de ses patrons et effectuait pour eux des paiements. Récemment, au bureau de poste, il ne fit que quelques petits paiements, négligeant les plus importants d'un montant d'environ 3.000 fr. Depuis ce jour, il n'est plus reparu à son travail.

Son patron a trouvé sur le bureau de son employé une lettre où ce dernier déclare qu'il a perdu son argent et qu'il allait se rendre à Roulers pour mettre fin à ses jours.

M. Cappelle a déposé plainte au bureau de police et une enquête est ouverte.

BURY

Accident d'auto. — L'autre nuit, vers 23 h., M. Maurice Goffau, représentant de commerce à Péruwelz, roulait en auto à la chaussée de Mons, venant de la direction de Tournai ; à 200 mètres environ de la barrière du Bury, l'auto de M. Goffau fit une embardée et alla rouler dans le fossé bordant la route, profond de trois mètres. Le conducteur s'en est toutefois tiré avec quelques contusions. Quant à la voiture, elle est complètement démolie. On ignore les causes qui ont déterminé cet accident.

HARLEBEKE-LEZ-COURTRAI

Etat Civil. — Naissances. — Decavels Lydie, chemin de terre de Deerlijk, 7. — Vandevyver Werner, chaussée de Deerlyk, 80. — Claerhaut Erna, rue de Waereghem, 1. — Decabooter Gladys, rue de l'Ecole, 49.

Publications de mariages. — Bloyaert Gilbert, tisserand, chemin de terre de Darlyk et Callens Aline, tisserande à Staeghem. — Vanprast Simon, ouvrier linier à OostRoosebeke et Desimpelaere Marie, fileuse, rue Clentjns. — Diable Aimé, tisserand à Beveren-Lys et Dewaeleagnes, casquetière, rue de Gand.

Décès. — Colle Norbert, 6 mois, première section, 5. — Huys Pharailde, 72 ans, domicilié à Bavichove. — Clarys François, boutiquier, 83 ans, chaussée de Gand, 12. — Dewaele Jules, 74 ans, s. p., rue du Moulin-à-Eau, 14.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

CINEMA NOËL
76, Rue Jouffroy, ROUBAIX. Tél. 343.50
Matinée 3 h. — Soirée 8 h.
Prisons de Femmes
LA PRÉSIDENTE
1203

UNIVERSEL — FAMILIA
Kay FRANCIS E. FLYNN dans LA TORNADE
Nick Gentleman Détective, - Act. - Mickey
1204

ALCAZAR — Rue de Tourcoing — ROUBAIX —
VOLEUR DE FEMMES Jules BERRY
DOCTEUR SOCRATE PAUL MUNI.
1207

MAISON DES TRAMWAYS A 3 h. 30 et 8 h.
Jules BERRY, Annie Ducaux dans
LE VOLEUR DE FEMMES et JEUNESSE
1201

A WATTRELOS

FAMILIA
Matinée à 3 h. — Soirée à 8 h.
Jules Berry dans
VOLEUR DE FEMMES
LE RAYON INVISIBLE.
1211

MÉTRO-CINÉ 240, r. Carnot WATTRELOS
Jules BERRY dans
VOLEUR DE FEMMES
LE RAYON INVISIBLE
1212

A TOURCOING

AU FRESNOY
DANCING SKATING
Permanent avec deux Orchestres
CINEMA : Mat. 15 h. - Soir. 18 h. 30
Madeleine RENAUD, RAIMU
L'ÉTRANGE M. VICTOR
FERNANDEL dans
ERNEST LE REBELLE

Ciné du Capreau - Wasquehal
Deux Séances à 2 h. 15 et 5 h. 45
ENTRÉE DES ARTISTES
dans LE PROSCRIT
1221

Rue des Champs, 2 h. 30 et 6 h. 30
LE PRINCE ET LE PAUVRE av. Eroll FLIN
LE PURITAIN (très beau film français).
DANCING avec RAYMOND ET SON ENSEMBLE
1223

RIALTO 2 h. 30 6 h. - 8 h. 10 PERMANENT
AU SOLEIL DE MARSEILLE
LES DISPARUS DE SAINT-AGIL
1225

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing. T. 3.83
Dimanche à 18 h. 15 et à 20 h. 15
ALERTE AUX INDES
magnifique Réalisation en couleurs.
J. KIEPURA ds LE REVE DE SA VIE
1226

CENTRALCINÉ 31, rue Nationale Tourcoing. Tél. 74
Le TIGRE du BENGALE
av. Al. Field, R. Keri, Reg. Duchesne
et La Danseuse de San Diégo
avec Rich. Dix et Dolorès Del Rio.
DESSINS animés. ACTUALITES mond.
Séances à 16 heures 30 et à 20 heures
1230

THÉATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, Matinée à 14 h. 30 et Soirée à 20 h. : «Le Jour et la Nuit», opérette en trois actes de Ch. Lecocq, avec Mlle Odette Dynès. Au 3e acte : « Ballet de la Féria ».

CRÉTINIER - PALACE
Matinée 3 h. - Soirée 3 h.
La suite de A l'Ouest, rien de nouveau
APRÈS
J'ARRANGE LE FISC

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA — 2 h. 30 - 6 h. 30
TARAKANOVA
MON PÈRE ET MON PAPA
DANCING de 3 à 11 h.
—: Danses surprises :—
1213

A TOURCOING

OLYMPIA 2 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h | **Pont des Plats** 2 h. 30 - 6 h. 30
PROGRAMME EXTRAORDINAIRE !
FERNANDEL dans
ERNEST LE REBELLE
1 h. 30 de fou-rire.
L'ÉTRANGE M. VICTOR
avec RAIMU et Pierre BLANCHAR
OLYMPIA - DANCING de 3 à 11 h.
avec le Jazz « Daily Players ».
1222

A LILLE

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Capitole. — 14 h., 17 h., 20 h. 45 : « Gibraltar ».

Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 heures 45 : « Le professeur Schnock ».

Comédie. — 14 h., 17 h., soirée à 20 h. 45 : « Le Petit Chose ».

Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « La femme X ».

Omnia. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Nostalgie » et « Le train pour Venise ».

Union. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Barnabé » et « Le traîneau tragique ».

Marivaux. — 17 h., 20 h. 30 : « Le tigre du Bengale » et « La brute magnifique ».

Fives-Palace. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Barnabé » et « L'Agent de Rio-Grande ».

Variétés Fivoises. — 14 h., 17 h. 15, 20 h. 45 : « Carrefour » et « L'Insaisissable ».

Eden. — Permanent de 14 heures 30 à 23 heures 30 : « L'Espionne Elsa » et « L'Extravagant ».

Mondial. — 14 h., 17 h. 15, 20 h. 45 : « Barnabé » et « Le Traîneau tragique ».

Palace-Lille. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Le Règne de la joie » et « Mariage double ».

Meurmont. — 15 h. 15 ; permanent à 16 h. : « Prison sans barreaux » et « A la Lanterne verte ».

Châtelet. — 15 h. 30, 20 h. 15 : « Tombeau Hindou » et « Les Demi-Vierges ».

Fiviena. — Dancing à 15 h. 30.

Dernière Heure Sportive

LE GALA DU CENTRAL BOXING-CLUB LILLOIS

Nous avons retrouvé, hier, dans la coquette Salle de l'« Omnium-Sports Lillois », la belle chambrée habituelle de fervents venus assister à la première réunion pugilistique de 1939. Comme de coutume également les combats epinglés au programme, malgré quelques changements in extrémis, s'avérèrent dans l'ensemble fort intéressants et disputés.

Une fois encore, le C.B.C.L. doit être félicité pour sa laborieuse constance et le monde sportif Lillois se doit de venir de plus en plus nombreux l'en remercier et l'encourager à persévérer...

LES RESULTATS

COMBATS D'AMATEURS. — *3 reprises de 3'* :

— Merlot, 62 k. (Dunkerque-Ring) et Gallois, 61 k. (B.C. Marcq font mach nul.

— Dubar, 48 k. (Dunkerque-Ring) et Desmet, 46 k. 600 (C.B.C. Lille) font match nul.

— Delvas, 50 k. 400 (B.C. Marcq) et Fever, 53 k. (Dunkerque-Ring) font match nul.

— Claessens (C.B.C. Lille) bat Lowagie (Dunkerque-Ring) par abandon à la deuxième reprise.

COMBATS PROFESSIONNELS. — *10 reprises de 2'* :

— A. Delassus, 62 k. 750 (C.B.C. Lille) bat Humetz, 62 k. 600 (Dunkerque-Ring) aux points.

Delassus débute très fort et au 4e round met son adversaire en difficulté. Après le gong, ce dernier se reprend mais les hommes se fatiguent, les accrochages sont assez fréquents et le match n'est plus guère plaisant. Delassus s'assure cependant, et malgré quelques réactions de son adversaire, une victoire confortable.

— Singier M., 66 k. 500 (B.C. Marcq) bat G. Kietling, 68 k. 200 (Dunkerque-Ring) aux points.

Dès les premières reprises, la bataille est violente. L'on sent que les deux adversaires cherchent le coup dur. Puis l'allure se ralentit un peu et le jeu réciproque est moins emballant. Singier, de beaucoup le plus scientifique, accumule les points et s'adjuge une victoire très méritée.

— Wartelle A., 53 k. 500 (C.B.C. Lille) bat Ambitte, 54 k. 100 (Dunkerque-Ring) aux points.

Superbe combat au cours duquel Wartelle prend progressivement l'avantage pour gagner finalement de loin.

A PARIS, LE BOXEUR TENET A BATTU CHRISTOFORIDIS

Paris, 14. — Tenet bat Christoforidis aux points en 15 rounds. Le premier nommé devient donc champion d'Europe des poids moyens.

En combats préliminaires, l'Ooranais Kouldri a battu Locatelli aux points ; Gérard a battu Miellot par abandon au second round, enfin, en finale du challenge des moyens, RENET Albert, de Lens, a battu Tassart aux points.

LE 25 MAI, MAX BAER RENCONTRERA LOU NOVA A NEW-YORK

New-York, 14 — L'ex-champion du monde Max Baer rencontrera le 25 mai Lou Nova, récent vainqueur de Tommy Farr, dans un match de 15 rounds au Yankee Stadium. Il est possible que le vainqueur rencontre ensuite Joe Louis en septembre pour lui disputer son titre.